

A Montreuil, le 3 février 2026.

Syndicats de la production,

Et de la transformation du papier

Compte-rendu de la réunion CPCG Du 3 février 2026.

Une réunion du Comité de Pilotage du **DES** (Degré Elevé de Solidarité) s'est tenue le 3 février 2026.

Dans un premier, la **FILPAC-CGT** a voulu faire un état des cotisations des entreprises au **DES** car il y a eu beaucoup d'incompréhension de la part des plus grands groupes de la branche dont les courtiers en frais de santé ont tout mis en œuvre pour garder la poule aux d'or. Mais visiblement, après de nombreuses tractations, il semblerait que les choses rentrent dans l'ordre.

Un règlement sur l'utilisation du **DES** a été établie et la **FILPAC-CGT** en sera signataire. Ces sommes seront gérées paritairement entre l'UNIDIS et les organisations syndicales représentatives dans la branche au sein de la CPCG (commission paritaire de contrôle et de gestion). Les principaux thèmes retenus sont des aides individuelles (dépassements d'honoraires sur tout ce qui est dentaire, auditifs, ophtalmologique etc...) des aides collectifs pour le handicap mais aussi sur des actions de prévention en entreprise et bien d'autres choses.

La **FILPAC-CGT** a demandé que cela fasse l'objet de communications claires et diffusées largement auprès des entreprises et des salarié.es pour que ce qui a été négocié puisse profiter au plus grand nombre de salarié.es et d'entreprises même s'il faudra prioriser dans la mesure où ce fond n'est pas à ressources illimitées.

Une prochaine réunion est programmée le 15 avril 2026.

Le collectif FILPAC-CGT.